

Rapport de l'Assemblée Générale de la SACEM Luxembourg s.c. du 28 avril 2015

Le mardi 28 avril 2015, s'est tenu l'Assemblée générale annuelle de la SACEM Luxembourg s.c. qui a pour la première fois eu lieu dans les nouveaux locaux de la SACEM à Luxembourg.

Lors de cette assemblée, le gérant de la société, Monsieur Marc Nickts, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2014. Ce rapport fait ressortir que la SACEM Luxembourg a réalisé un résultat positif pour l'année 2014 ainsi qu'une augmentation des perceptions dans certains secteurs. Depuis 2003, la SACEM Luxembourg a constaté une hausse des perceptions directes. La SACEM Luxembourg a comptabilisé pour l'année 2014, une perception directe de 3.860.753 €, soit une progression directe de 1.8% par rapport à l'année précédente. Ce montant prend en compte les droits d'auteurs perçus au Luxembourg pour les diffusions et les reproductions des œuvres du répertoire de la SACEM et des répertoires des différentes gestions collectives avec lesquelles la SACEM a des accords de réciprocité. A côté de cela, une perception de plus de 5 millions d'euros a été faite auprès des chaînes diffusées à partir du Grand-Duché de Luxembourg. Nous pouvons ainsi parler d'une perception brut en rapport avec le répertoire de la SACEM, de près de 9.600.000€. A ceci s'ajoutent les droits perçus pour les ayants-droit des autres sociétés que nous représentons sur le territoire. Parmi celles-ci, nous comptons surtout la SACD pour qui nous avons perçu plus de 100.000€ en 2014. En 2014, la SACEM Luxembourg a également réparti un montant total de de plus d'1.100.000 € perçu au titre des redevances des droits d'auteur à ses sociétaires.

Le président de la commission consultative des ayants droits, Monsieur Daniel Balthasar a présenté le rapport des activités de la commission. Elle a organisé des réunions avec le ministère de la culture en présence de la ministre et de ses conseillers pour les sensibiliser d'avantage pour le répertoire local. A côté de ces activités la commission consultative a soutenue via son action culturelle une multitude de projets de création. La compilation «SACEM Luxembourg Vol.3» a également été présentée ce jour-là. Il s'agit d'un triple CD regroupant des œuvres musicales issues de projets soutenus par l'Action culturelle de la SACEM Luxembourg tout au long de l'année 2014. Cette initiative a été mise en place en 2012 à l'aide de la commission des ayants droits dans le but de favoriser et de soutenir la création musicale au Luxembourg. En parallèle à cette initiative, un accord a également été trouvé avec la compagnie aérienne Luxair, pour intégrer les compilations SACEM au programme de divertissement proposé lors des vols long courrier de la compagnie.

Le site Internet de la SACEM Luxembourg s'est doté d'un système « responsive webdesign » permettant au site de s'adapter en fonction de la taille et du type d'écran du lecteur et le site propose maintenant également le formulaire SDRM pour les autorisations de reproduction mécanique, sous forme de formulaire dynamique en ligne, ce qui rend la démarche plus rapide et intuitive.

A l'occasion de cette assemblée générale, les nouveaux membres de la Commission des ayants droits ont été élus ainsi que leurs postes respectifs: • BALTHASAR Daniel – président • RECH John - vice-président • HEINISCH Gilles – secrétaire • IANNI David – membre • Waltzing Gaston – membre • GATTI Tom – membre • DELOSCH Ernest – membre • BINTZ Eric – membre • STEPHANY Yves – membre.

L'assemblée s'est ensuite clôturée autour d'un cocktail durant lequel les sociétaires et le personnel de la SACEM Luxembourg ont pu discuter en toute sérénité.